

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)
Séance du 28 août 2024

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	11

Date de la convocation

16 AOÛT 2024

Date d'affichage

16 AOÛT 2024

Objet de la Délibération

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit août à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la
présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : Mme Maryse DARNAUD, Mme Patricia BRUNET-POTENTI,
M Jean-Claude LE MAIRE, Mme Martine GOUZENNE, M Fabien
DUPRONT, M Cédric FONTAN, M Vanneck GASPARINI,

Absents excusés : M Helder DA CRUZ (*pouvoir Mme EVERLET*), Mme
Marie-Hélène LEMAITRE, M. Jean-Paul BERGES (*pouvoir Mme
DARNAUD*), M Olivier JAQUEMET (*pouvoir Mme BRUNET-POTENTI*),
Mme Estelle GOURIER,

Secrétaire de séance : Mme Maryse DARNAUD

OBJET : Vente du logement communal sis au 63 Impasse de Mézerac

Vu les articles L.2241-1 et suivants du CGCT précisant que le Conseil Municipal
délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuée par la commune,

Vu la délibération 2024-07 du 14 février 2024 donnant mandat à l'agence immobilière
« L'Immobilier en Gascogne » pour la vente du logement,

Vu la délibération 2024-16 du 10 juin 2024 approuvant la vente à un acheteur qui s'est
rétracté depuis,

Considérant la nouvelle proposition reçue par l'agence immobilière, Madame le Maire
fait part de la possibilité de vendre la maison au 63 impasse de Mézerac pour un montant de
35 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **approuve** le prix proposé de 35 000€
- **décide** la vente du bien sis 63 Impasse de Mézerac à Monsieur DARMAGNAC,
- **autorise** Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la
cession de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions
prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit
commun.

Acte rendu exécutoire

publication Pour extrait certifié conforme.

du _____

Le Maire

Marie-Line EVERLET

